

CONSEIL des MINISTRES
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
8 Août 1960
Arrivée N° 1170 SGCM

DECRETS DU PREMIER MINISTRE

4) NNEE 1960 -1- N° 194 /PCM/SGCM.

LE PREMIER MINISTRE,

VU la Loi n° 59-3 du 15 Février 1959 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU les Décrets n°s 62/PCM du 26 Mai 1959 et 1/PCM du 1er Janvier 1960 portant nomination des Ministres et Secré-taires d'Etat ;

VU le Décret n° 109/PCM du 6 Août 1959 définissant les attributions des Membres du Gouvernement ;

DECRÊTE :

ARTICLE 1er. - Mr. Pierre YERIMA, Secrétaire d'Etat à l'Action Rurale est chargé d'assurer l'intérim du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales pendant la durée de l'absence de Mr. René DERROUX.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

PORTO-NOVO, le 2 Août 1960

AMPLIATIONS :

P.C.M.	15
S.G.C.M.	4
ASSEM.LEGISL.	4
Ht.COM	1
MINISTRES	14
J.O.R.D.	1

Hubert MAGA